



Formation préqualifiante
Chemin de Fer
*Métiers de l'information et
de la communication*

Chemin de fer est une formation préqualifiante et indemnisée par le dispositif Prépa-Avenir de la Région Bretagne (sous réserve). Elle s'adresse à une quinzaine de jeunes, qui travailleront en étroite collaboration avec un designer graphique et des professionnels des médias et de l'audiovisuel pour concevoir, fabriquer et produire des contenus médias originaux.

Objectifs de la formation

Cette formation a pour but de vous accompagner dans la découverte et l'apprentissage des fondamentaux des métiers de l'information et de la communication à travers une approche concrète, innovante et axée sur les projets.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Analyser les structures et les rôles des différents acteurs dans les domaines des médias, de l'art et du graphisme pour naviguer efficacement dans cet environnement professionnel.
- Identifier et décrire les principes fondamentaux du journalisme et du graphisme
- Utiliser les outils et techniques de production audiovisuelle pour créer des contenus visuels et sonores conformes aux standards professionnels.
- Rédiger des textes clairs et structurés en utilisant les techniques d'expression écrite, et créer des éléments graphiques en appliquant les principes de conception graphique.
- Concevoir et animer des émissions radio en utilisant des techniques de communication efficaces et en assurant une gestion fluide du contenu et des interactions
- Collaborer avec les membres de l'équipe pour planifier, organiser et réaliser des projets créatifs en respectant les délais et les objectifs définis.

L'équipe pédagogique

Notre équipe est composée de professionnels engagés dans l'insertion professionnelle des jeunes adultes par le biais de projets créatifs et techniques. Chaque stagiaire bénéficie d'un suivi individuel pour l'accompagner tout au long de son parcours.

Graphisme & média : Côme Gernigon – designer graphique, Julie Lallouët & Julien Joly – journalistes, Virginie Strauss – Formatrice médias sociaux

Animation radio & production audiovisuelle : Stéphane Pougnaud – vidéaste, Pierre Louis Dupret – animateur radio

Dates : Janvier à juin 2025

Durée : 294h sur 6 mois - 2 à 3 journées de formation par semaine. Certaines sorties peuvent être proposés les week-ends ou en soirée (rencontres professionnelles, spectacles, conférences...)

Lieu : Rennes

Groupe : 15 stagiaires

Prérequis :

- Avoir entre 16 et 30 ans.
- Être motivé par le secteur des médias, de l'art et du graphisme.
- Savoir lire, écrire et s'exprimer en français (niveau B1 pour les personnes étrangères).
- Démontrer sa capacité à travailler en équipe
- Avoir un projet professionnel en lien avec les secteurs professionnels proposés par la formation

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Financement pris en charge par la Région Bretagne. Les personnes sans emploi sont éligibles à l'indemnisation sauf ceux percevant une indemnité chômage. Les personnes touchant d'autres indemnités (AAH, CEJ, CAF...) peuvent toucher l'aide de la Région et recevront un complément de leur organisme référent. Les étudiants sont également éligibles à l'indemnité.

Programme de la formation

La formation se divise en trois unités de formation :

Unité de formation 1 – De l'Écriture à l'Image : Compétences en Presse Écrite et Design Graphique

- Décrypter le processus de fabrication de l'information et de la communication
- Pratiquer les bases du journalisme en respectant les pratiques déontologiques et éthiques
- Rechercher et identifier des sources d'informations afin de transmettre une information sourcée et vérifiée
- Rédiger des contenus rédactionnels pour produire une information adaptée à un lectorat
- Elaborer un chemin de fer en respectant la ligne éditoriale
- Acquérir les notions clés du graphisme
- Choisir les moyens graphiques à mettre en œuvre pour traiter une information
- Concevoir et réaliser une production graphique
- Promouvoir et diffuser des images pour les réseaux sociaux

Unité de formation 2 – Studio audiovisuel: Créer, Animer et Diffuser Votre Émission

- Préparer une émission radiophonique
- Animer une émission radiophonique
- Réaliser et cadrer une émission en direct
- Post produire une vidéo en utilisant un logiciel d'édition vidéo
- Concevoir et produire une animation graphique en stopmotion pour une émission
- Promouvoir une émission en diffusant des contenus vidéos pour les réseaux sociaux

Unité de formation 3 – Cap sur le Projet: Naviguer avec les Outils et Méthodes Adéquats

- Collaborer et travailler en équipe afin de favoriser l'innovation et la créativité
- Adapter sa proposition en réponse à une ligne éditoriale, un cahier des charges ou une commande
- Communiquer efficacement afin de favoriser l'efficacité et la qualité des relations
- Etablir des priorités, organiser son travail, et gérer son temps'
- Gérer un budget

Bloc d'apprentissage transversal

Temps d'accueil et d'intégration, d'accompagnement aux évaluations, au projet éditorial, à la définition du projet professionnel & d'immersion professionnelle dans les secteurs de métiers visés par la formation.

Délais d'accès

L'inscription à la formation doit être réalisée au minimum 1 mois avant le début des sessions.

Modalité d'évaluation

- Entretien individuel.
- Mises en situation professionnelle.
- Production de dossiers et tests (QCM...).

Méthodes pédagogiques :

- Ateliers pratiques, jeux de rôles, et projets de groupe.
- Travail en étroite collaboration avec des professionnels du journalisme, du graphisme et de l'audiovisuel.
- Projets concrets avec création de productions éditoriales et audiovisuelles.

“ **89% estiment que la formation leur a permis de retrouver un rythme et d'avancer dans leur projet professionnel**

78% se sentent fiers du parcours qu'ils ont accompli

Bilan réalisé à partir des réponses émises par 9 stagiaires, 2024

Processus d'admission :

Phase 1 : pré-sélection - du 30 septembre au 15 décembre 2024

Étape 1

Emettre une fiche de prescription

La fiche de prescription est un document détaillé permettant de définir de manière claire et précise les besoins et attentes du candidat en lien avec son projet professionnel. Elle doit être remplie par un professionnel qui accompagne le jeune dans son parcours d'insertion.

Étape 2

Rendez vous de 30 min avec Chloé Ollivo

A la réception de la fiche de prescription, l'association prendra contact avec l'intéressé afin d'organiser un rendez vous. Ce rendez vous, en présentiel, permet d'échanger sur le contenu des formations proposées, de veiller à la pertinence des objectifs de la formation au regard du projet professionnel. A l'issue, cette fiche formation sera remise au candidat.

Étape 3

Transmettre un dossier d'inscription

A l'issue du rendez vous, l'intéressé pourra confirmer son envie de s'inscrire à la formation en envoyant un dossier d'inscription par mail comprenant :

- un CV et une lettre de motivation. La lettre de motivation doit donner aperçu de la motivation et des objectifs du candidat. Elle permet de comprendre pourquoi le candidat souhaite suivre cette formation spécifique et comment cela s'inscrit dans ses projets professionnels ou personnels. Elle permet de mesurer l'engagement du candidat et son adéquation avec les objectifs de la formation. Une motivation claire et bien exprimée peut être un facteur déterminant dans le processus de sélection.
- une pièce d'identité
- une attestation d'affiliation à une caisse d'assurance maladie
- une fiche stagiaire (qui lui sera remis lors de son premier rendez vous)

Étape 4

Répondre à un questionnaire

Un questionnaire en ligne sera envoyé au candidat dès que nous aurons reçu son dossier d'inscription. Ce questionnaire sert à évaluer si le candidat remplit les critères de sélection pour la formation. Cela permet de s'assurer que les candidats retenus ont les bases nécessaires pour tirer pleinement parti de la formation. Il permet de mesurer les connaissances préalables dans le domaine concerné et de vérifier si la formation est bien adaptée aux aspirations et aux objectifs professionnels.

Phase 2 : sélection - la semaine du 6 au 10 janvier 2025 (*dates précises à définir*)

Étape 5

Mise en situation collective

Une vingtaine seront retenus pour participer à une mise en situation collective d'une durée de 2h. Une mise en situation collective est un exercice où plusieurs participants sont réunis pour résoudre un problème ou accomplir une tâche en groupe. Cet exercice est conçu pour simuler des situations réelles de travail en équipe et évaluer les compétences interpersonnelles des participants, telles que la communication, la collaboration, et la gestion des conflits.

Étape 6

Entretien avec l'équipe pédagogique

Dernière étape : un entretien d'une trentaine de minutes avec l'équipe pédagogique. Cet entretien - échange avec le candidat permettra de confirmer l'entrée dans la formation choisie.



Quel engagement pour le professionnel prescripteur ?

Tout au long de sa participation au sein de la formation, nous restons en lien avec le professionnel prescripteur.

Dès lors qu'il nous a transmis une fiche de prescription, il doit se rendre disponible pour les échanges et les bilans qui auront lieu pendant la formation. De plus, le Conseil d'Administration a décidé de rendre obligatoire l'adhésion des structures prescriptrices à partir de la l'année scolaire 2022/2023 et de renforcer les liens partenariaux par la signature d'une convention bi-partite. Cette démarche doit nous permettre :

- de rendre visible et lisible à nos partenaires financiers les conventions existantes,
- de répondre à nos obligations de certification Qualiopi en tant qu'organisme de formation, par la mise en place d'un suivi de convention
- de participer à la pérennisation du poste de chargée d'insertion, dans un contexte économique associatif tendu.

Contacts

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez-nous :

Chloé Ollivo, chargée d'accompagnement et d'insertion - *Référente Handicap* : insertion@toutatout.org

Carine Peynaud, coordinatrice de projets : mediation@toutatout.org

06.59.95.75.27